

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2574

présenté par

Mme Manon Meunier, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, M. Nilor, Mme Nosb  , Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Tach  , Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouv   et M. Vannier

TITRE

Sous r  serve de son traitement par les services de l'Assembl  e nationale et de sa recevabilit  

R  diger ainsi le titre :

« de Mercosurisation ».

EXPOS   SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NFP souhaite souligner que cette proposition de loi n'est rien d'autre qu'un   ni  me texte de "mercrosurisation", soit de capitulation face au libre-  change g  n  ralis  , g  n  rateur d'une concurrence insoutenable pour les producteurs fran  ais.

Ce texte est une nouvelle fois tourn   vers le productivisme    outrance et ne recule devant rien pour s'aligner sur ce paradigme, pas m  me face    nos imp  ratifs de sant   publique ou de protection de l'environnement. Pourtant, lever r  ellement les "contraintes" au m  tier d'agriculteur ne passera pas par la r  introduction de pesticides qui mettent en danger les agricultrices et les agriculteurs ainsi que l'ensemble du pays, ni par un mod  le visant    r  server les ressources en eau    quelques un.es au d  triment de tous les autres, ni par l'agrandissement des fermes-usines.

Au contraire, il est imp  ratif de mettre en place les outils qui permettent de garantir un revenu agricole et de stopper l'accaparement du foncier agricole. Le rejet sans condition de l'accord UE-Mercosur est une   tape cruciale dans cette direction. Notre groupe n'a eu de cesse d'appeler au rejet de cet accord afin de prot  ger l'agriculture paysanne fran  aise.

Dans les faits, cet accord incarne un mod  le commercial d  pass  , destructeur et anti  cologique, fond   sur l' accroissement infini des   changes mondiaux, au m  pris des imp  ratifs

environnementaux, des normes sociales, et des conditions de vie des paysan·nes des deux côtés de l'Atlantique. Il est désormais bien établi que les gagnants de cet accord seraient les multinationales de l'agro-industrie, au détriment des agriculteurs européens et sud-américains, des consommateurs, de la biodiversité, de la forêt amazonienne, et de la souveraineté alimentaire des peuples.

Ce traité menace directement l'agriculture paysanne, celle qui protège les sols, respecte les cycles naturels, emploie de la main-d'œuvre locale, préserve la ressource en eau, et garantit un modèle agricole de proximité. En facilitant l'importation de produits issus de systèmes intensifs ultra-concurrentiels, soumis à des normes bien moindres en matière sanitaire, environnementale ou sociale, l'accord Mercosur rend impossible toute concurrence loyale pour les agriculteurs français.

Ce dumping systémique accélère la disparition des petites exploitations, accentue la dépendance de l'Europe à des marchés extérieurs, et rend illusoire toute ambition de relocalisation ou de transition écologique de l'agriculture.

Le Gouvernement doit cesser de recourir à des artifices juridiques ou diplomatiques tels que les « clauses miroirs » qui ne font qu'avaliser la logique même du libre-échange et qui s'avèrent inopérantes, contournables ou tout simplement inapplicables.

Il est temps de rompre avec un modèle agro-industriel néolibéral, imposé aux peuples sans débat démocratique réel, et de libérer les agriculteurs des contraintes commerciales systémiques qui les écrasent. Seule une politique de rupture, assumée et cohérente, permettra de répondre à la crise agricole actuelle, en garantissant un revenu digne, en luttant contre l'accaparement du foncier, et en réaffirmant la priorité de la souveraineté alimentaire.